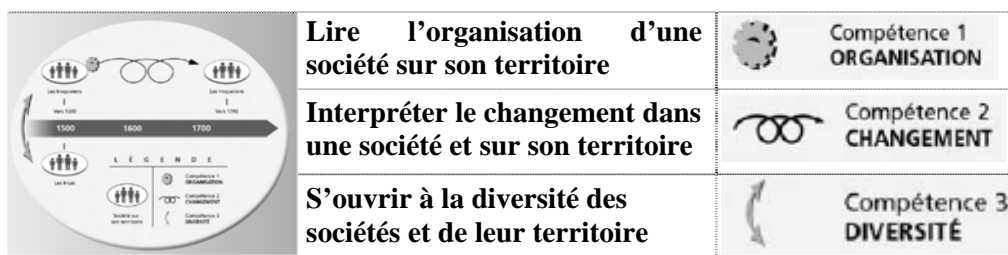


GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Le **géographe** s'intéresse aux problèmes posés par l'utilisation et l'aménagement de l'espace ici et ailleurs dans le monde. Lorsque des êtres humains s'installent dans un lieu, ils s'y adaptent et ils le transforment pour répondre à leurs besoins, en tenant compte de ses atouts et de ses contraintes. De son côté, l'étude de l'**histoire** vise la recherche de liens entre le présent et des réalités du passé. L'**éducation à la citoyenneté** amène l'élève à construire ses propres interprétations des **réalités sociales et territoriales** (annexe 34).

Le programme vise le développement de trois compétences. Ces compétences se rapportent toutes trois à la lecture de **sociétés et de territoires** (annexe 33), mais abordées sous des angles différents : l'organisation, le changement et la diversité.



La capacité de lire l'organisation d'une société sur son territoire demeure cependant **primordiale**, car elle permet de constater et d'interpréter les changements qui se produisent dans le temps ou de comparer des organisations de sociétés et de territoires entre-eux. Par conséquent, elle devrait être davantage représentée dans la planification de l'enseignement. Vous en trouverez un exemple à l'annexe 37.

Exemples de pratiques reconnues efficaces pour développer les compétences :

- Enseigner et modéliser les techniques de base (*lecture et dessin d'une carte géographique, analyse d'une image ou d'un document ancien*)
- Enseigner et modéliser progressivement les opérations intellectuelles (Annexe 35)
- Développer l'empathie historique à l'aide d'accessoires
- Développer l'esprit critique à l'aide des sources historiques
- Habilitier les élèves à produire des inférences (dossier documentaire)
- Enseigner par l'image à l'aide du questionnement (3QPOC)

DISTINCTION ACTIVITÉS DE CONNAISSANCES ET SITUATIONS DE COMPÉTENCE

☞ La situation de compétence correspond à une tâche qui sollicite l'ensemble des composantes de la compétence. En situation d'évaluation, elle vise donc l'**ensemble** des critères d'évaluation.

☞ L'activité de connaissances vise l'appropriation, la structuration ou la consolidation d'un apprentissage. En situation d'évaluation, seul le critère d'évaluation *Maîtrise des connaissances* est visé.

Le tableau suivant présente des exemples d'activités de connaissances et de situations de compétence.

Activités de connaissances (exemples)	Situations de compétence (caractéristiques)	
<ul style="list-style-type: none"> • Réciter des dates importantes • Identifier des acteurs, des événements, etc. • Lire une carte géographique (<i>Reconnaître les éléments de la légende, l'échelle, etc.</i>) • Décrire les caractéristiques observées sur un document iconographique • Reconnaître des événements 		<ul style="list-style-type: none"> • Étudier une société <ul style="list-style-type: none"> ☞ 2^e cycle : <i>La société française en Nouvelle-France vers 1645</i> ☞ 3^e cycle : <i>La société canadienne vers 1820</i>
		<ul style="list-style-type: none"> • Étudier l'évolution d'une société <ul style="list-style-type: none"> ☞ 2^e cycle : <i>La société iroquoise entre 1500 et 1745</i> ☞ 3^e cycle : <i>La société canadienne et la société québécoise entre 1820 et 1905</i>
		<ul style="list-style-type: none"> • Étudier les différences entre deux sociétés <ul style="list-style-type: none"> ☞ 2^e cycle : <i>La société iroquoise et la société inca vers 1500</i> ☞ 3^e cycle : <i>La société canadienne des Prairies et la société canadienne de la Côte Ouest vers 1905</i>

Les situations de compétence et les activités de connaissances sont les traces retenues pour constituer le résultat de la compétence. Il importe donc que des discussions soient menées dans le cadre des normes et modalités de l'école pour établir la proportion relative de ces deux éléments en assurant une place plus importante aux situations de compétence. Vous trouverez une recommandation à cet égard à l'annexe 2.